

Politique du 24e Jamboree Scout Mondial Machines CPAP/BiPAP :

La CPAP/BiPAP alimentée par batterie est acceptable à la réserve Summit Bechtel

Si un fournisseur de soins de santé vous a prescrit un appareil CPAP/BiPAP, vous devriez l'utiliser au Jamboree. Ces machines sont acceptables au Jamboree, **si elles sont alimentées par batterie**. La Réserve Summit Bechtel n'a pas d'alimentation électrique dans les zones d'habitation où vous serez sous tente. Du point de vue de la santé, il est déconseillé de se passer de votre appareil CPAP/BiPAP. Pour ces individus, pour lesquels la CPAP/BiPAP est prescrite, la combinaison du fait de se passer de votre machine plus les facteurs de stress liés au Jamboree et à l'environnement de la Réserve Summit Bechtel augmente considérablement le risque d'un individu pour un événement médical majeur.

Si vous n'avez pas de machine alimentée par batterie, vous devrez vous procurer une batterie pour le Jamboree. En ce qui concerne les piles et l'alimentation pour CPAP/BiPAP

Il y a plusieurs options :

1. Tout le monde doit se munir d'une prise de courant américaine compatible ou d'un adaptateur de prise de courant.
2. Des plans sont en cours pour fournir, par le biais d'un programme de réservation à l'avance, la location d'une batterie conforme et d'un onduleur de 110-120 volts de la Summit Bechtel Reserve Staff Association (SBRSA) pour le Jamboree. Retournez la batterie et l'onduleur, après le Jamboree, pour un remboursement partiel des frais de location. Le SBRSA fournira également un service de recharge pendant l'événement.
3. Si vous fournissez votre propre batterie
 - a. Les piles qui sont fabriquées spécifiquement pour la machine CPAP/BiPAP et qui sont OEM (Official Equipment from the Manufacture) de la machine CPAP/BiPAP sont acceptables.
 - b. Conformément aux exigences du service des incendies de Virginie-Occidentale, l'utilisation d'une batterie marine de 12 volts est également acceptable avec un simple onduleur pour faire fonctionner une CPAP/BiPAP. De plus, la batterie marine doit être placée à l'intérieur d'un boîtier pour contenir les fuites éventuelles de fluides.
 - c. Chaque camp de base ou sous-camp désignera un point de charge central dans lequel les utilisateurs de CPAP/BiPAP pourront recharger leur batterie. L'utilisateur doit apporter son propre chargeur.
 - d. Vous devez emporter la batterie avec vous à votre départ du Sommet ou la jeter dans un conteneur de déchets dangereux spécialement conçu pour les batteries.
4. Tout autre type de batterie, par exemple une batterie de voiture, est interdit.

5. L'utilisation d'une rallonge électrique à partir d'un panneau d'alimentation orange ou d'une cabine de douche vers votre tente pour charger ou alimenter un appareil est également interdite.
6. L'OMMS/MSJ, la BSA et le Sommet ne sont pas responsables de l'utilisation abusive d'un appareil CPAP/BiPAP.